



## ARRETE INDIVIDUEL N°2023/ T-034

## ARRÊTÉ AUTORISATION DE VOIRIE

**VU** les articles L 2213-1 et L 2213-6 du Code des Collectivités Territoriales,  
**VU** le code de la route et notamment ses articles R 411, R 411-8, R 411-25, R 417-6 en matière de circulation et de stationnement sur la voie publique,  
**VU** le code pénal notamment l'article 610-5,  
**VU** l'instruction interministérielle modifiée sur la signalisation routière en date du 24 novembre 1967,  
**VU** la demande d'autorisation de voirie du 24/04/2023 présentée par Mme BACHELET Céline ,résident 10 clos du château afin d'effectuer un dépôt de benne sur le parking à proximité du 6 Clos du Château à Boran-sur-Oise, du 12/05/2023 à 08:00 au 16/05/2023 à 17:00,

**CONSIDERANT** qu'il convient de prendre toutes dispositions utiles pour assurer le bon déroulement du dépôt de benne,

**ARRETE****Article 1**

A l'occasion du dépôt de benne ci-dessus mentionné, la pose de la benne se fera sur le parking à proximité du 6 clos du château, entraînant un balisage de la part de la demandeuse la veille. Le dépôt de benne se fera du 12/05/2023 à 08:00 au 16/05/2023 à 17:00

La benne sera d'une longueur de 5.50 mètres et d'une largeur de 2.25 mètres pour une surface totale de 13 m².

**Article 2**

La **demandeuse** de l'autorisation pour le dépôt de benne est chargée de la mise en place et de l'entretien de la signalisation réglementaire. Aucun matériel ne pourra être nettoyé sur la voie publique.

**Article 3**

Les infractions aux dispositions du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les conditions réglementaires habituelles seront constatées par procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents

**Article 4**

Madame la secrétaire de Mairie,  
 Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de Saint-Leu d'Esserent ,  
 Messieurs les agents assermentés de la commune de BORAN-SUR-OISE,  
 Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Boran-sur-Oise le 03/05/2023

